

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- Corridor de sécurité
- En direct du conseil municipal
- Rappel - Déposer une plainte à la municipalité
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Voirie
- Rappel - boîte sécurisée à votre disposition et sonnette
- Urbanisme
- Service incendie
- Aqueduc et égouts
- Dates des prochaines collectes
- Service des sports, culture et vie communautaire
- Bibliothèque
- Élections municipales
- Cercles des Fermières
- Co-Éco
- Logements à louer pour retraités
- Numéros de téléphone



Un bel automne à tous!

Photo prise par François Larouche

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le 13 octobre en raison du congé de la Fête de l'Action de grâce.

RAPPEL DU TROISIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement des taxes municipales est le 26 septembre prochain. Planifiez à l'avance votre versement pour éviter les retards et les oublis!

ÉLECTIONS MUNICIPALES - DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les candidatures aux postes du conseil municipal pourront être déposées au bureau municipal du 19 septembre au 3 octobre selon l'horaire mentionné dans l'avis public. À titre exceptionnel, le bureau sera ouvert en continu le vendredi 3 octobre de 9 h à 16 h 30. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le président d'élection, Jean-François Tremblay, au 418-862-0052 poste 211 ou par courriel à elections@saint-epiphane.ca

Prochaines séances du conseil

Judi 2 octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 8 décembre





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous voici déjà à l'édition automnale de notre bulletin municipal. La rentrée scolaire étant derrière nous, je souhaite à tous nos élèves une belle poursuite de leur année, remplie de réussites et d'enrichissements. J'en profite pour rappeler que le Service des loisirs offrira diverses activités parascolaires au cours des prochains mois, de belles occasions pour apprendre, se dépasser et s'amuser.

Je tiens à souligner le travail remarquable de nos employés de l'administration, du Service des sports, des loisirs et de la vie communautaire et de la voirie. Leur engagement constant permet à notre municipalité de progresser et de réaliser plusieurs projets importants. Au Parc Desjardins, des ajouts ont récemment été effectués afin de bonifier les installations déjà existantes et de rendre le lieu encore plus agréable pour les familles.

En ce qui concerne les travaux routiers, l'asphaltage d'une portion du 1er Rang est maintenant complété. Quant aux travaux sur la rue Deschênes, qui n'avait pas connu de réfection majeure depuis 41 ans, ils sont en voie d'être finalisés. Je remercie sincèrement les citoyens pour leur patience et leur collaboration malgré les désagréments temporaires causés par ces chantiers. Une fois ces travaux terminés, nous pourrons entreprendre les réparations d'asphalte dans l'ensemble de la municipalité.

Je désire également souligner le travail des élus municipaux qui, tout au long du mandat qui s'achève, ont contribué à faire avancer les dossiers de notre communauté. Merci à chacun et chacune pour votre engagement et votre collaboration. Je vous souhaite la meilleure des chances pour la suite, que vous choisissiez ou non de poursuivre lors du prochain mandat.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement les quatre animateurs du camp de jour qui ont offert un été mémorable à nos jeunes, ainsi que les entraîneurs et arbitres de soccer pour leur implication. Grâce à eux, les enfants ont pu profiter d'activités enrichissantes, encadrées et dynamiques.

La municipalité a par ailleurs entrepris une démarche de planification stratégique afin de réfléchir ensemble à l'avenir de notre communauté. Je remercie les nombreuses personnes qui ont répondu au sondage ainsi que les employés, groupes communautaires, entrepreneurs, aînés et jeunes qui ont participé aux rencontres d'échange. Leur contribution est précieuse et permettra de tracer les grandes orientations de notre développement collectif. Aussitôt que ce sera possible, la municipalité fera connaître les résultats de cette démarche.

Je rappelle que les élections municipales se tiendront le 2 novembre prochain. Les citoyens intéressés à s'impliquer activement dans la vie de notre communauté pourront soumettre leur candidature à compter du 19 septembre. J'encourage toutes les personnes désireuses de contribuer à l'avenir de notre municipalité à poser leur candidature.

Enfin, à l'approche de l'Halloween, j'invite nos jeunes à la prudence lors de leurs déplacements dans les rues afin que la fête demeure sécuritaire et joyeuse pour tous.

Je vous souhaite à chacun et chacune un merveilleux automne, empreint de belles couleurs, de chaleur humaine et de moments heureux.

Au plaisir de vous croiser,

Rachelle Caron

CORRIDOR DE SÉCURITÉ – PENSEZ À NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX!

Les employés de la voirie travaillent souvent en bordure de route pour entretenir nos chemins, réparer les infrastructures ou effectuer des travaux d'entretien. Pour leur sécurité (et celle de toute autre personne présente), il est obligatoire de respecter un corridor de sécurité lorsqu'un véhicule de la voirie est immobilisé avec ses feux jaunes allumés.

Quoi faire quand vous approchez un véhicule municipal immobilisé?

- ✓ Ralentissez.
- ✓ Éloignez-vous du véhicule autant que possible, si c'est sécuritaire de le faire.
- ✓ Changez de voie si la route en offre plusieurs et que c'est sécuritaire.
- ✓ Attendez si vous ne pouvez pas le faire tout de suite, plutôt que de passer trop près.

Pourquoi c'est important?

Nos employés travaillent souvent très près de la circulation. Le corridor de sécurité permet de :

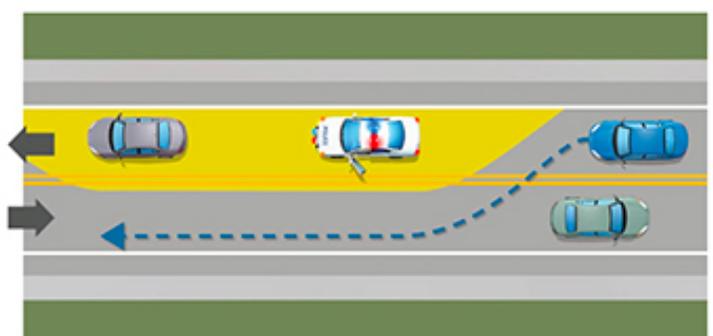
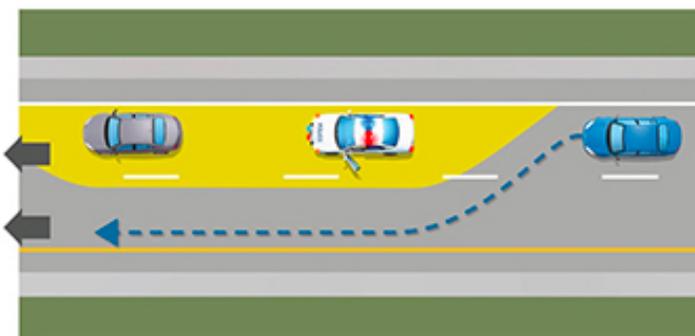
- réduire les risques d'accident,
- protéger la vie des travailleurs,
- et assurer une intervention efficace sur nos routes.

Le corridor de sécurité s'applique :

- Partout (rang, rue ou route principale)
- Quand un véhicule de la voirie ou un autre véhicule d'urgence est immobilisé avec feux clignotants, gyrophare ou flèche jaune allumée.

👉 Ce simple geste peut sauver des vies.

Merci de faire preuve de prudence et de respect envers ceux qui veillent sur nos routes.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour accéder aux résolutions complètes, cliquez sur les mois (juin, juillet, août)

Juin

DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi d'un contrat pour une démarche de planification stratégique

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER à Monsieur Luc Caron un contrat pour la réalisation de la démarche de planification stratégique municipale pour un montant total de dix-sept mille cent soixante dollars (17 160 \$) avant les taxes applicables;
- b) D'AUTORISER la Direction générale à signer tout document requis à cette fin; et
- c) DE FINANCER cette dépense à même l'enveloppe déjà prévue dans les prévisions budgétaires de 2025 (résolution 24.12.232), et d'inscrire la portion manquante de ce contrat octroyé dans les prévisions budgétaires de l'année 2026.

DEMANDE D'AUTORISATION – Réaffirmation de la position officielle de la municipalité de Saint-Épiphanie dans le dossier de l'école Riou

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie réaffirme publiquement sa position transmise le 22 avril 2025 au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, appuyant la réorganisation des services scolaires proposée pour l'année scolaire 2025-2026;
- b) QUE le Conseil municipal précise que cette position constitue la seule position officielle actuellement en vigueur, et qu'aucune autre déclaration, lettre, résolution ou communication ne peut être interprétée comme représentant la volonté du Conseil à moins d'avoir été formellement adoptée;
- c) QUE le nom de la Municipalité de Saint-Épiphanie ne puisse être utilisé dans aucune communication publique, politique ou institutionnelle portant sur ce dossier sans l'approbation préalable et formelle du Conseil municipal;
- d) QU'une copie de la présente résolution ainsi que la lettre du 22 avril soient transmises au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger, à Monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, à Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à Madame Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata ainsi qu'à tout autre intervenant jugé pertinent; et
- e) QUE la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un positionnement municipal dans le dossier des ajustements financiers à apporter aux programmes gouvernementaux destinés aux municipalités

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie demande officiellement au gouvernement du Québec d'ajuster le financement des programmes destinés aux municipalités pour qu'il reflète mieux l'évolution des coûts et de l'inflation;
- b) QUE la Municipalité sollicite l'appui de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération

québécoise des municipalités (FQM) dans cette démarche de revendication;

c) QUE copie de la présente résolution soit transmise aux destinataires suivants :

- Monsieur François Legault, premier ministre du Québec;
- Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Madame Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent;
- Madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata;
- À toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation des demandes des citoyens concernés par l'établissement de servitudes concernant les nouvelles conduites pluviales qui seront installées sur la rue Deschênes

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les membres présents :

- a) D'ACCEPTER la demande formulée par les citoyens des lots 5 670 102 et 5 669 141 visant à remplacer le fossé mitoyen par une conduite pluviale enfouie et une application de terre noire par-dessus;
- b) DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité à officialiser, après la réalisation du chantier, soit l'établissement de servitudes d'utilité publique pour conduites pluviales sur les lots 5 670 100, 5 670 101, 5 670 102 et 5 669 141;
- c) D'AUTORISER les professionnels mandatés par la Municipalité à intégrer les ajustements requis aux plans du projet, conformément aux normes en vigueur et en coordination avec les citoyens concernés;
- d) DE MANDATER l'administration municipale à entreprendre les démarches juridiques nécessaires à la signature des servitudes auprès d'un notaire, à la suite de l'exécution des travaux; et
- e) DE MANDATER l'administration municipale à conclure une entente préliminaire de consentement avec les citoyens des lots 5 670 102 et 5 669 141, reprenant les engagements établis dans la présente résolution, et ce, avant l'exécution des travaux.

Juillet

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le déplacement de la séance ordinaire du mois d'octobre 2025

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) QUE la séance ordinaire du Conseil municipal initialement prévue le mardi 14 octobre 2025 à 19 h 30 soit devancée au jeudi 2 octobre 2025 à 19 h 30;
- b) QUE ladite séance soit tenue à la Salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville, située au 220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie; et
- c) QUE la Direction générale soit mandatée pour publier un avis public modifiant le calendrier adopté, conformément aux dispositions applicables du Code municipal du Québec.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à Construction Paul Thériault & Fils inc. pour la mise en place d'une ventilation dans le bâtiment Place du 150^e

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER le contrat à Construction Paul Thériault & Fils inc. pour les travaux de ventilation à réaliser à la Place du 150^e, conformément à la soumission numéro 24-0901 datée du 30 juin 2025, pour un montant total de cinq mille deux cents dollars (5 200,00 \$), avant les taxes applicables; et

b) D'AUTORISER le paiement de cette dépense selon la source de financement jugée la plus appropriée par l'Administration, soit à même le solde budgétaire de la phase I du projet *Destination vers notre parc de rêve* ou à même la priorité 4 du Programme TECQ 2024-2028.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un intérêt municipal au Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme PEPPSEP 2025-2027;
- b) DE DÉSIGNER Madame Rachelle Caron, mairesse, et Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général, pour signer tous les documents requis et les textes afférents à cette demande, au nom de la Municipalité de Saint-Épiphan; et
- c) D'INTÉGRER le préambule de la présente résolution à toutes fins de droit.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'achat d'un banc extérieur pour le Parc Desjardins et destiné à une clientèle à mobilité réduite

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et majoritairement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER l'achat d'un banc extérieur modèle MO-BD-3675-AP auprès de Mobi-Mobilier urbain inc., pour un montant de deux mille deux cent quatre-vingt-cinq dollars (2 285,00 \$) avant les taxes applicables, tel que précisé dans la soumission SO-101942 du 9 juin 2025;
- b) D'IMPUTER cette dépense au solde résiduel du montage financier de la phase I du projet « Destination vers notre parc de rêve ».

Monsieur le conseiller Nicolas Dionne vote contre cette proposition.

Août

DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi d'un contrat commun avec 5 autres municipalités pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité pour la collaboration intermunicipale en gestion des eaux

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'APPROUVER la participation de la Municipalité de Saint-Épiphan à l'étude de faisabilité et d'opportunité pour la collaboration intermunicipale en gestion des eaux;
- b) D'AUTORISER l'octroi du contrat à la firme GenyO pour :
 - un montant total de dix-neuf mille cinq cents dollars (19 500,00 \$) plus les taxes applicables, réparti entre les municipalités participantes si nous sommes 6 participants; ou
 - un montant total de vingt mille cinq cents dollars (20 500,00 \$) plus les taxes applicables, réparti entre les municipalités participantes si nous sommes 7 participants;
- c) D'AUTORISER le paiement de la part de la municipalité, soit :
 - Un sixième de la facture de dix-neuf mille cinq cents dollars (19 500,00 \$) plus les taxes applicables, donc un montant de trois mille deux cent cinquante dollars (3 250,00 \$) plus les taxes applicables; ou

- Un septième de la facture de dix-neuf mille cinq cents dollars (19 500,00 \$) plus les taxes applicables, donc un montant de deux mille neuf cent vingt-huit dollars et cinquante-sept sous (2 928,57 \$) plus les taxes applicables;

d) D'AUTORISER la mairesse Madame Rachelle Caron et le directeur général et greffier-trésorier Monsieur Stéphane Chagnon à signer tout document relatif à la présente résolution; et

e) DE VALIDER que la part municipale sera financée par la recommandation de l'Administration mentionnée précédemment, soit la portion inutilisée jusqu'à présent des deniers budgétés dans les salaires en hygiène du milieu (début de l'année 2025 jusqu'à présent).

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le dépôt d'une demande financière au volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports du Québec

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), pour le projet intitulé CORRECTION D'UNE COURBE SUR LE RANG A ET LE 2E RANG EST;

b) DE CONFIRMER l'engagement du Conseil à respecter les modalités d'application du PAVL;

c) DE RECONNAÎTRE que tout manquement à ces modalités pourra entraîner la résiliation de l'aide financière;

d) DE CERTIFIER que Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et greffier-trésorier, est dûment autorisé à signer tout document relatif à cette demande, y compris la convention d'aide financière si applicable.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion des actifs municipaux en eau (PGA-Eau)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les conseillers présents que la Municipalité :

a) S'ENGAGE à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;

b) S'ENGAGE à transmettre, au ministère au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier; et

c) APPROUVE le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du ministère.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la démolition d'un bâtiment complémentaire au 30, chemin du Pied-de-la-Montagne

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'AUTORISER la démolition du bâtiment complémentaire situé au 30, chemin du Pied-de-la-Montagne;

b) DE TRANSMETTRE un avis d'intention de démolition au ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'à la MRC de Rivière-du-Loup, conformément aux exigences du projet de loi n° 69.

RAPPEL – DÉPOSER UNE PLAINTE À LA MUNICIPALITÉ

Pour que les plaintes soient bien reçues et traitées de façon équitable, il est important de suivre la procédure officielle prévue par la Municipalité de Saint-Épiphanie.

Voici les façons de faire :

✓ En ligne :

Un formulaire est disponible en tout temps sur notre site Web à l'adresse suivante :

👉 www.saint-epiphane.ca/nous-joindre/?t=plainte

✓ Par écrit :

- Vous pouvez imprimer le formulaire depuis le site, le remplir et le déposer :
 - au bureau municipal durant les heures d'ouverture
 - ou dans la boîte sécurisée à l'extérieur du bureau (accessible 24 h/24)
- Des formulaires papier sont aussi disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Ce qu'il faut éviter :

- Les employés municipaux ne doivent pas être contactés en dehors des heures d'ouverture, peu importe le moyen : en personne, au téléphone, par courriel ou sur les réseaux sociaux.
- Les membres du conseil municipal ne sont pas responsables du traitement des plaintes. Ils peuvent vous écouter, mais ne peuvent intervenir dans le processus.
- La page Facebook Communauté Saint-Épiphanie n'est pas l'endroit pour faire une plainte.

Merci de respecter cette démarche, qui permet un suivi juste, confidentiel et structuré pour tous les citoyens.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : SAINT-ÉPIPHANIE FRANCHIT UNE ÉTAPE IMPORTANTE

La démarche de planification stratégique de Saint-Épiphanie vient de franchir un jalon majeur. Le sondage citoyen lancé en août a suscité **une mobilisation exceptionnelle : 168 personnes ont répondu, soit 20 % de la population**. À travers leurs réponses, les citoyennes et citoyens ont exprimé ce qu'ils aiment de leur village, ce qu'ils souhaitent préserver et ce qu'ils veulent voir évoluer. Ces voix viendront enrichir la réflexion collective déjà amorcée. En parallèle, des consultations ciblées ont eu lieu auprès des gens d'affaires, bénévoles, partenaires stratégiques, jeunes et aînés. Merci sincèrement à toutes celles et ceux qui ont contribué à cet exercice historique.

Des prix de participation tirés au hasard seront remis à quatre répondants : Odette Côté, Martine Belzile, Sarah Morneau-Paquette et Martin Dupuis. Chacun s'est mérité un certificat-cadeau offert par Douceur d'ici ou Aux Fous Brassant – Microbrasserie, deux entreprises appartenant à des épiphanois.

Et maintenant? Les prochaines étapes consisteront à :

- dégager les grandes tendances issues de l'ensemble des consultations,
- présenter ces constats au nouveau conseil municipal cet hiver,
- et amorcer la définition des orientations qui guideront le développement de Saint-Épiphanie jusqu'en 2040.

Avec cœur, avec tête, et surtout ensemble, la Municipalité trace un chemin clair vers l'avenir.

S'unir pour prospérer, c'est plus qu'un slogan : c'est une façon de bâtir l'avenir de notre communauté.



ET SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...

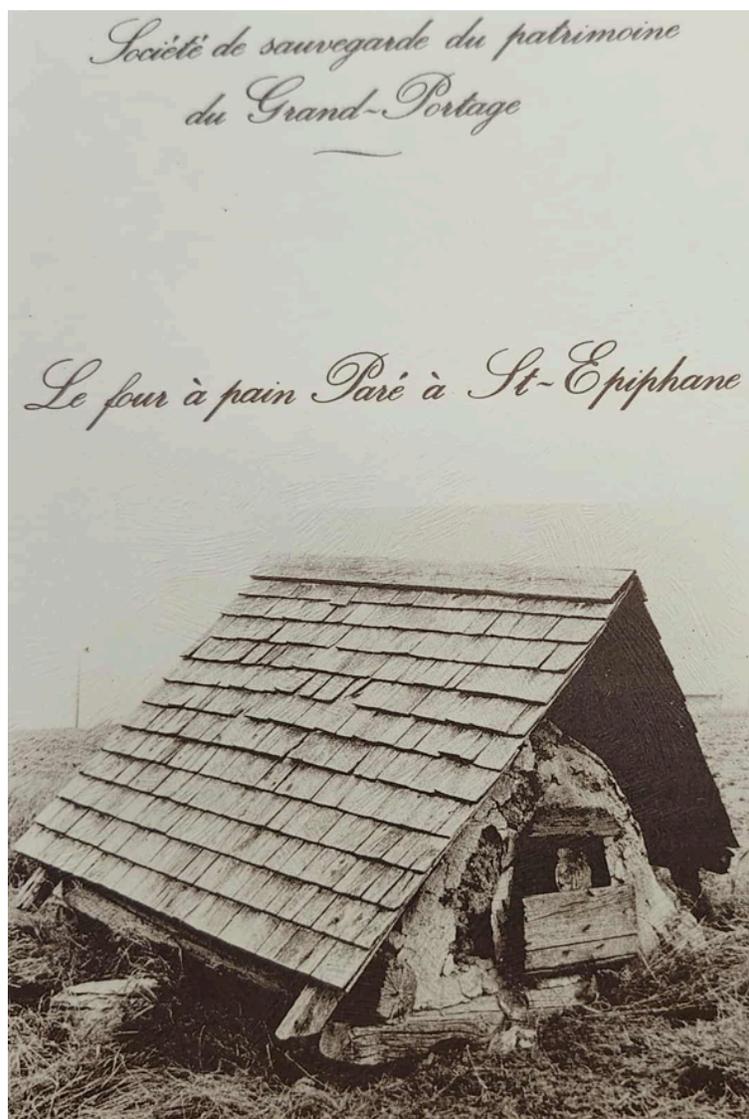


LE FOUR À PAIN PARÉ

En 1910, Ernest Paré demande à Louis Dionne, cultivateur du 2e Rang de Saint-Épiphane, d'ériger un nouveau four à pain pour remplacer le vieux qui tombait en ruines. Celui-ci était situé tout près de la fontaine d'eau potable, elle-même à quelques mètres de la porte de la maison. On démolit donc le vieux four pour récupérer les matériaux encore sains : bois, brique, métal. La maison de la famille Paré se situait alors beaucoup plus au sud que la grande résidence actuelle à deux étages.

De la maison, on voyait l'arrière du four. Celui-ci est orienté vers le nord-est et sa porte s'ouvre vers le sud pour éviter que le vent du nord ne vienne s'engouffrer dans la gueule du four au moment de l'enfournement des pains, en particulier l'hiver.

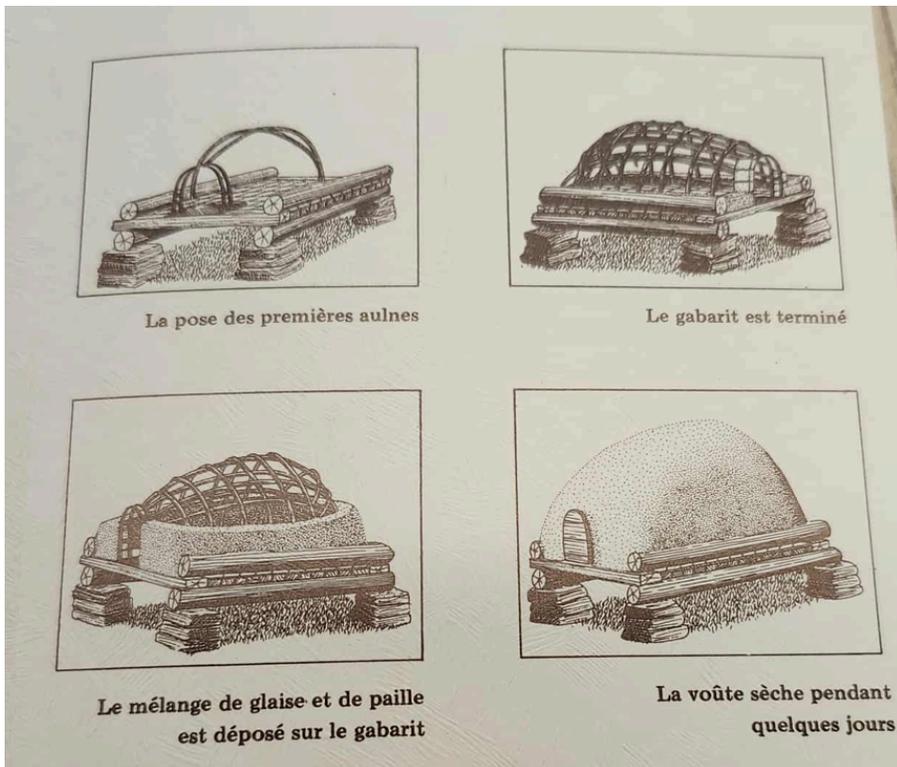
Le four à pain repose sur deux lambourdes de cèdre sous lesquelles on retrouvait auparavant quelques pierres placées aux quatre coins et qui haussait la palette du four à la hauteur d'une table. Les enfants se glissaient parfois sous le four pour jouer à cache-cache. On fabrique la voûte en pétrissant de la terre glaise avec de la paille qu'on dépose ensuite sur un gabarit fabriqué de branches d'aulnes.



Après quelques jours de beau temps, la voûte est suffisamment séchée. On fait alors brûler lentement le gabarit laissé à l'intérieur de la voûte. Après ces opérations, le four à pain est apte à remplir sa fonction.

La famille Paré utilisa le four de glaise jusqu'en 1966 pour cuire le pain, les pâtisseries, les fèves au lard. En 1976, le ministère des Affaires culturelles classait ce four à pain comme monument historique.

Source : brochure de la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage disponible à la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup.



URGENCES



Nous vous rappelons qu'en **cas d'urgence vous devez faire le 9-1-1; vous ne devez pas appeler les élus ou la Mairesse lorsqu'une situation d'urgence survient.** Pour rejoindre le Service de la voirie, vous pouvez le faire sur les heures d'ouverture du bureau au **418-862-0052 poste 280.** Le numéro du **cellulaire d'urgence de la voirie est le 418-714-4523** et celui pour le **réseau d'aqueduc et d'égouts est le 418-894-4653.** Comme le réseau cellulaire est moins bon dans le secteur du village, si vous n'avez pas de réponse sur les cellulaires d'urgence, veuillez laisser un message ou essayer de rappeler 5 minutes plus tard. Nous vous demandons de ne pas contacter les employés à leur domicile afin de respecter leur vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.



PROJET DE...

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION



CE PETIT DÉPLIANT DE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE PROJET POUR :

- DES CHOIX JUDICIEUX VERS DES RÉNOVATIONS DURABLES;
- ÉVITER LE GASPILLAGE SOUVENT COÛTEUX;
- DES SOLUTIONS LOCALES AFIN DE VALORISER VOS DÉBRIS.

LE TOUT ACCOMPAGNÉ D'UNE BELLE LISTE DE CONTRÔLE POUR NE RIEN OUBLIER!

Récupérez cet encart :

- Lors de l'obtention de votre permis
- Auprès de votre inspecteur.trice
- Sur le site de co-eco.org/documentation



VOIRIE

L'AUTOMNE ARRIVE : NOS TRAVAUX PUBLICS SE PRÉPARENT POUR L'HIVER!

Même si l'été n'est pas encore tout à fait terminé, notre équipe des travaux publics pense déjà à la prochaine saison. L'automne est une période importante pour préparer notre réseau routier et nos infrastructures municipales à l'arrivée de la neige et du gel.

Voici quelques tâches qui seront réalisées au cours des prochaines semaines :

- Nettoyage des puisards : on s'assure que les grilles d'égout sont dégagées pour bien drainer l'eau de pluie et éviter les accumulations.
- Inspection des fossés : on vérifie que l'eau circule bien partout et qu'aucun fossé n'est bouché. C'est essentiel pour éviter les débordements.
- Entretien de la machinerie : nos véhicules et équipements de déneigement sont inspectés et réparés au besoin pour être prêts quand la neige tombera.
- Commande de sel et de sable : nous faisons le plein de matériel pour les routes glacées, afin d'assurer votre sécurité tout l'hiver.
- Installation des balises : dans certaines zones, on installe des balises de repérage (petits piquets) pour aider nos opérateurs lors du déneigement.

Ce que vous pouvez faire pour nous aider :

- Ne pas jeter de feuilles mortes dans les fossés ou les rues.
- Garder votre numéro civique bien visible en bordure de route.
- Éviter de placer des objets ou décorations trop près de la rue.
- Signaler toute situation inhabituelle (eau stagnante, affaissement de route, etc.)

Merci à tous pour votre collaboration. Ensemble, on se prépare pour un hiver sécuritaire et efficace!

Eric Albert

Directeur des travaux publics
418 862-0052, poste 280
voirie@saint-epiphane.ca



RAPPEL - BOÎTE SÉCURISÉE À VOTRE DISPOSITION ET SONNETTE

Même si la porte du bureau municipal est parfois fermée durant les heures d'ouverture, il suffit de sonner et quelqu'un viendra vous ouvrir. N'hésitez pas à utiliser la sonnette : nous sommes bien présents à l'intérieur pour vous accueillir.

Une boîte sécurisée à votre disposition

Pour simplifier vos démarches, une boîte sécurisée est disponible à l'extérieur du bureau municipal. Elle peut servir pour :

- le retour des clés
- la remise de documents signés
- le paiement par chèque.

Évitez les frais de poste : déposez directement vos documents dans notre boîte sécurisée. C'est simple, rapide et disponible en tout temps!



URBANISME

Jeux quizz : Est-ce que j'ai besoin d'un permis?

Type de travaux	Besoin d'un permis?
Nouveau revêtement extérieur	Oui
Agrandissement d'un bâtiment	Oui
Nouveau puits ou installation septique	Oui
Structure de jeux pour enfant	Non
Démolition d'un bâtiment	Oui
Abattre un arbre hors du périmètre urbain	Non
Installation d'une piscine, même démontable	Oui
Installation d'un spa de moins de 2000 L	Non
Modification d'un accès à une piscine	Oui

Presque tous les permis sont valides pour une période de 1 an, vous pouvez donc vous prendre en avance pour vos demandes même si vous n'êtes pas certains de la date des travaux. Prenez note qu'un permis est en vigueur seulement après la signature et le paiement de celui-ci à la réception du bureau municipal.



**FAITES VOS DEMANDES DE PERMIS ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB**



Fannie Rondou
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Épiphané
418 862-0052, poste 220



SERVICE INCENDIE

PRÉPAREZ VOTRE MAISON POUR L'HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

L'hiver arrive à grands pas ! Pour vous assurer un foyer confortable et sans risque d'incendie ou d'intoxication, voici quelques conseils simples à appliquer dès maintenant. La Municipalité de Saint-Épiphane offre un service de ramonage des cheminées : n'hésitez pas à en profiter, et si vous préférez un entretien autonome, suivez bien ces recommandations.

🔥 1. Nettoyage et entretien de la cheminée

- Profitez de notre service de ramonage : les techniciens interviennent pour éliminer suie et dépôts, garantissant un tirage optimal.
- Pour ceux qui n'utilisent pas le service : faites ramoner votre cheminée par un professionnel certifié avant le premier feu, idéalement en octobre ou début novembre.
- Vérifiez la hotte et le chapeau de cheminée : assurez-vous qu'ils ne sont pas obstrués (nid d'oiseau, feuilles, neige) pour éviter tout retour de fumée ou refoulement de monoxyde de carbone.

🔧 2. Dégagement des sorties d'air et conduits de ventilation

- Libérez les bouches d'aération des sècheuses et appareils à combustion : enlevez toute accumulation de peluches, poussière ou neige autour des événements extérieurs.
- Nettoyez ou remplacez les filtres de votre système de chauffage à air pulsé : un filtre propre favorise une meilleure qualité d'air et une consommation d'énergie réduite.

🔥 3. Sécurité des appareils de chauffage

- Maintenez un espace de sécurité d'au moins 1 mètre autour des poêles et radiateurs : ne stockez jamais de vêtements, journaux ou produits inflammables à proximité.
- Vérifiez les conduites de gaz et raccords : en cas d'odeur suspecte, coupez immédiatement l'alimentation et appelez un technicien.
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone au plus près de la chambre à coucher et testez-le chaque mois.

En suivant ces quelques gestes préventifs, vous réduisez drastiquement les risques d'incendie et vous assurez un hiver confortable et sain pour toute la famille. Si vous ne bénéficiez pas déjà du service de ramonage ou pour toute question, contactez le bureau municipal au 418 862-0052. Bonne saison hivernale à tous !

PERMIS DE BRÛLAGE ET FEUX EXTÉRIEURS

Savez-vous qu'il est obligatoire et ce, tout au long de l'année, de faire la demande d'un permis de feu extérieur avant d'effectuer un feu d'abattis notamment pour éliminer les branches ou un feu de camp pour égayer un pique-nique ou une fête? Le foyer extérieur muni d'un pare-étincelles est le seul feu extérieur n'ayant pas besoin de permis.

Pour faire une demande, vous devez contacter M. Marc Tremblay à la MRC de Rivière-du-Loup soit par téléphone au 418-867-2485 poste 249 ou par courriel preventionincendie@mrcrdl.quebec.



AQUEDUC ET ÉGOUTS

NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU : UN PAS VERS UNE GESTION DURABLE ET ÉQUITABLE DE NOTRE RESSOURCE

L'eau potable est au cœur de notre qualité de vie. Pour en assurer la disponibilité à long terme, tout en appliquant une tarification plus juste, la Municipalité mettra en place une nouvelle grille tarifaire d'ici 2031. Nous souhaitons dès aujourd'hui vous informer et vous accompagner dans cette transition.

Pourquoi une nouvelle tarification?

Actuellement, chaque résidence paie un montant fixe incluant une allocation annuelle d'eau. Lorsque le volume alloué (182 m³) est dépassé, un tarif pour surplus s'applique déjà.

À compter de 2026, le tarif des surplus augmentera graduellement jusqu'en 2031 afin de refléter plus fidèlement le coût réel de production et d'entretien du réseau, et d'encourager une utilisation responsable.

Cette évolution permettra :

- ✓ De répartir les coûts selon la consommation réelle.
- ✓ De maintenir la qualité et la fiabilité de notre réseau.
- ✓ De réduire le gaspillage et protéger notre ressource.

Comment cela fonctionnera-t-il?

- Volume de base : inchangé en 2025 (182 m³ inclus dans le tarif annuel).
- Surplus : facturés à un tarif progressif jusqu'en 2031.
- Compteurs intelligents : permettront un suivi précis et une détection rapide des fuites, évitant ainsi des pertes inutiles et des coûts imprévus.

Remplacement des compteurs : délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2025

Selon le règlement 414-25 relatif aux compteurs d'eau, tous les compteurs résidentiels devaient être installés au plus tard le 30 juin 2025. Afin de faciliter la transition, la Municipalité a accordé un délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer.

✦ Après ces dates :

- en plus du tarif additionnel, une amende mensuelle de 50 \$ est imposée jusqu'à l'installation conforme du compteur.
- un tarif additionnel de 0,50 \$/m³ d'eau consommée s'applique aux propriétés non conformes à partir du 1er juillet 2025.

Votre consommation d'eau : quelques repères

À Saint-Épiphane, la moyenne est d'environ 125 litres par personne par jour. Voici quelques exemples concrets pour vous aider à situer votre usage :

Dans la salle de bain

🚿 Une douche rapide (5 minutes) avec une pomme à faible débit consomme environ 30 litres; une douche plus longue peut doubler ce volume.

🚽 Une toilette qui fuit peut gaspiller plus de 300 litres par jour.

🛁 Remplir un demi-bain au lieu d'un bain complet économise environ 80 litres.

Dans la cuisine

🔍 Faire décongeler des aliments sous l'eau courante gaspille 15 à 20 litres; au réfrigérateur ou dans un contenant, la consommation est quasi nulle.

🧼 Un lave-vaisselle plein est plus économique qu'un cycle à moitié chargé.

À l'extérieur

🌿 Arroser au boyau 10 minutes utilise 200 à 300 litres; un arrosoir manuel, seulement 10 litres.

🚗 Un lave-auto commercial certifié consomme souvent moins de 100 litres grâce à la recirculation, contre 400 litres à la maison avec un boyau.

Des outils pour vous accompagner

- FAQ en ligne : réponses claires à vos questions.
- Conseils pratiques : pour réduire votre consommation et vos coûts.
- Suivi personnalisé : grâce aux nouveaux compteurs.
-

📞 Questions?

Contactez le Service du réseau d'aqueduc au 418-862-0052, poste 270, ou par courriel à aqueduc@saint-epiphane.ca.

Ensemble, faisons les bons gestes aujourd'hui pour préserver l'eau de demain. 💧

Balayez notre
code QR pour
la FAQ



Geneviève Pigeon

Gestionnaire des réseaux d'aqueduc et égouts
418 862-0052, poste 270
aqueduc@saint-epiphane.ca



DATE DES PROCHAINES COLLECTES

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Légende:  Déchets
 Matières recyclables

 Déchets et matières organiques
 Matières recyclables et matières organiques

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CAMP DE JOUR 2025

Ce fut un été rempli d'activités pour les enfants du camp de jour! Voici un petit topo des activités spéciales qui ont eu lieu:

- Club de lecture TD
- Scène'Art à tous les vendredis. C'est grâce au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Rivière-du-Loup que nous avons pu offrir cette activité aux enfants du camp de jour.
- Science en folie avec les Débrouillards
- Visites de l'Escouade Tremplin Santé (activités sur les saines habitudes de vie)
- Activité sur le recyclage avec Co-Éco
- Visites au jardin collectif
- Noël du campeur
- Halloween au camp
- Visite des pompiers
- Visite des ambulanciers
- Sortie à l'Éco-Parc du Lac Etchemin commandité par le Club Optimiste
- Visite de l'écurie Regency
- Olympiades
- Sortie au Camp Vive la joie pour la Coupe des terrains de jeux
- Peinture ton anim
- Spectacle de fin d'été et souper hot-dog

Voici quelques images de notre été:





SOCCER 2025

Cet été, 50 enfants étaient inscrits au soccer récréatif! À chaque année, nous avons de plus en plus d'inscriptions et nous en sommes fiers! Nos trois équipes ont eu la chance de faire plusieurs parties intermunicipales et un tournoi de fin d'été à Saint-Arsène! Les 7-9 ans ont fait une magnifique performance en gagnant toutes leurs parties de la journée et sont repartis avec la médaille d'or! Les 10-12 ans se sont rendus jusqu'en demi-finale et les 4-6 ans ont également très bien performé! Félicitations à tous et un énorme merci à notre équipe d'entraîneurs, Maxim, Clémence, Benoît et Joshua!



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AUTOMNE 2025

Les activités parascolaires avec Laurie St-Gelais sont de retour à l'école Notre-Dame-du-Sourire! Voici l'offre d'activités pour l'automne 2025. Ces activités vous sont offertes gratuitement!

Jeux pré-sportifs:

Pour qui: Maternelles 4 et 5 ans

Description: Les jeux pré-sportifs constituent une variante de jeux ludiques caractérisés par des contenus favorisant l'acquisition de certains mouvements, actions et habiletés primaires qui servent de base à l'assimilation d'habiletés sportives.

Dates: Tous les lundis du 29 septembre au 1er décembre 2025

Heure: 15 h à 16 h 30



Mini Basket-Ball

Pour qui: 1e, 2e et 3e année

Description: Initiation au basket-ball

Dates: Tous les mardis du 30 septembre au 2 décembre 2025

Heure: 15 h à 16 h 30



Club de lecture:

Pour qui: 4e, 5e et 6e année

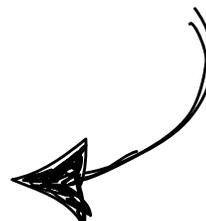
Description: À chaque activité, les enfants inscrits se rendront à la bibliothèque municipale (accompagnés de Laurie) pour faire des activités en lien avec la lecture et auront l'occasion d'emprunter des livres.

Dates: Tous les jeudis du 2 octobre au 4 décembre 2025

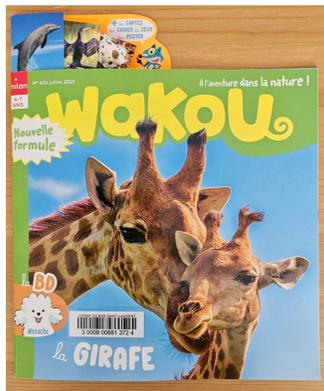
Heure: 15 h à 16 h 30



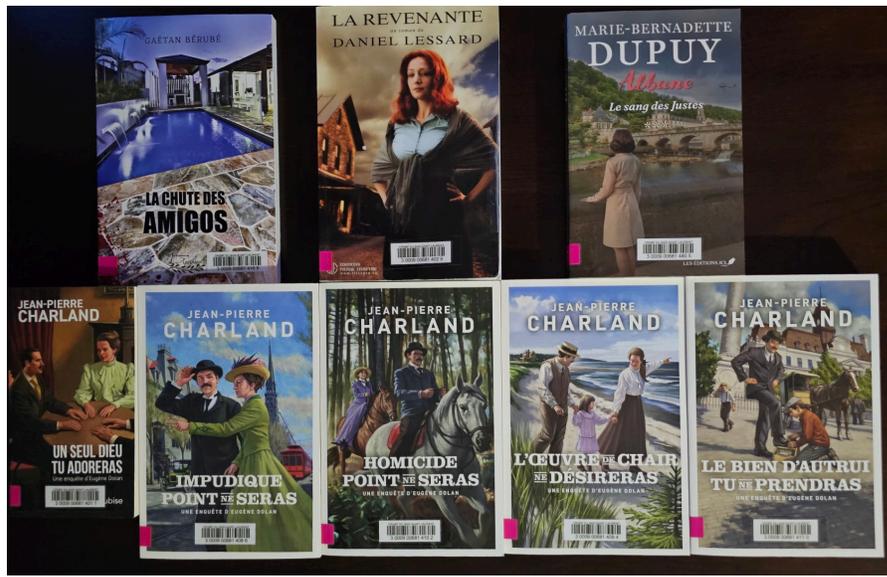
Inscriptions du
12 au 26 septembre 2025 sur Qidigo



NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE







Bonne lecture!

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES - 18 AU 25 OCTOBRE 2025

Rendez-vous lors de la troisième semaine d'octobre pour célébrer nos bibliothèques en profitant d'une foule d'activités! Organisé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et ses partenaires Bibliopresto, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le Réseau BIBLIO du Québec (RBQ), cet événement est l'occasion de mettre en lumière ces lieux de culture ouverts à toutes et à tous. C'est le moment idéal pour (re)découvrir les services et les activités de votre bibliothèque publique!

Les biblios, phares dans nos communautés : une thématique qui reflète le rôle social, éducatif et culturel de la bibliothèque publique a été choisie pour la 27^e édition de la Semaine. **Ce lieu où l'on s'enrichit, où l'on passe du temps avec les autres, où l'on se sent en sécurité, sera ainsi célébré du 18 au 25 octobre.**

À l'image du phare, la bibliothèque publique éclaire le chemin qui permet d'avancer sans encombre, elle demeure toujours à son poste pour aider les usagères et les usagers à la recherche de multiples services. Rappelons que même dans des temps incertains, les bibliothèques publiques sont et resteront ouvertes pour tout le monde et qu'elles sont les gardiennes de la liberté intellectuelle.

Pour la programmation complète à Saint-Épiphanie, surveillez nos réseaux sociaux!

CONCOURS
**Ma biblio,
un phare
dans ma vie**
Du 1^{er} au 25 octobre 2025
À GAGNER:

2 cartes-cadeaux
Les libraires
d'une valeur de **100\$** chacune



Pour participer, envoyez une photo et sa courte description en remplissant le formulaire en ligne.

semainedesbibliotheques.ca/concours

Organisé dans le cadre de la



Semaine
DES **bibliothèques**
publiques



Tu aimes la lecture ?

Tu aimes la présence
des enfants?

Tu veux faire la
différence dans ton
milieu?

Tu désires développer
des compétences en
animation?

Tu veux être formé pour
faire de l'animation
d'heures de conte ?

**On a la formation
pour toi !
Parles-en au
service des loisirs
de ta municipalité.**

semainedesbibliotheques.ca

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le 2 novembre 2025. Environ 8 000 postes d'élues et d'élus municipaux, dont 19 de préfètes et de préfets, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes.

Raisons pour poser sa candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue. Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections.

Bienvenue aux différents profils de candidatures

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élue ou d'élus. Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Bienvenue aux candidatures féminines

Les femmes constituent la moitié de la population, mais elles sont encore sous-représentées dans les conseils municipaux au Québec. Il est important qu'elles prennent part aux décisions municipales, à titre d'élues. L'augmentation du nombre de candidates et d'élues constitue donc un enjeu de taille pour la santé démocratique et la représentativité de nos institutions. Consultez le document Pour une présence accrue des femmes en politique municipale : un changement au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Pour mieux comprendre ce qui influence l'engagement des femmes en politique municipale, consultez l'étude La représentation politique des femmes dans les municipalités du Québec : étude d'enjeux existants.

Bienvenue aux candidatures jeunesse

Les jeunes de 18 à 34 ans représentent le quart de la population, mais c'est la partie de la population en âge de voter qui est la plus sous-représentée parmi les élues et élus municipaux. Plus les jeunes seront nombreux à poser leur candidature, plus leurs voix et leurs préoccupations seront entendues et considérées. Devenir une jeune élue ou un jeune élu municipal permet de mettre en pratique ou d'ajouter plusieurs compétences à son parcours professionnel, que ce soit le leadership, les capacités de gestion, le sens de l'innovation, la mobilisation, ou encore le sens stratégique. Poser sa candidature aux élections municipales peut aussi être un beau défi à relever après les études.



TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.

PRÉSENTE-TOI

ÉLECTIONS MUNICIPALES
BIENVENUE
AUX
CANDIDATURES

NOVEMBRE 2025

Élection municipale

Date : 2 novembre 2025

Votre municipalité recrute !



Personnel pour les jours de vote

Plusieurs postes sont disponibles.

- Scrutatrice ou scrutateur**
- Secrétaire du bureau de vote**
- Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur**
- Préposée ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour postuler, communiquez avec le bureau de la présidente ou du président d'élection.

Adresse : 220, rue du Couvent
Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0

Téléphone : 418 862-0052 poste 211

COMMUNIQUÉ DU CERCLE DE FERMÈRES

La plus grande organisation de femmes au Québec, fête cette année en 2025, son 110^e anniversaire de fondation et le Cercle de Fermières Saint-Épiphanie est en mode recrutement.

Ainsi, les membres du Cercle profiteront des Journées de la Culture, soit les 26-27 et 28 septembre prochain, pour promouvoir leur association et recevoir à leur local, d'éventuelles futures membres.

La population est donc invitée à une « Porte ouverte », au local des Fermières, situé au 280 rue Bernier, qui aura lieu samedi le 27 septembre de 13 h 00 à 16 h 00. Des membres se feront un plaisir de vous y accueillir et vous aurez l'occasion de visiter leur local et de voir les équipements utilisés pour réaliser certaines pièces d'artisanat.

Tissage, tricot, œuvres caritatives ne sont que quelques exemples auxquels les Fermières participent; et ce ne sont pas seulement des Fermières qui vont tisser pour vendre leurs morceaux. Ce sont des femmes de cœur qui donnent aux suivants tout en partageant leur histoire et leurs connaissances.

Les personnes intéressées à faire partie du Cercle peuvent rencontrer les membres, au local, les mardis après-midi entre 13 h 00 et 15 h 00, ou participer aux réunions mensuelles qui ont lieu les premiers mercredis du mois, à 19 h 30, au local des Fermières.

MARCHÉ DE NOËL :

La population est invitée à venir visiter le Marché de Noël, qui se tiendra au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, **samedi le 29 novembre 2025 à compter de 10 h00.**

Encore cette année, les Fermières offriront, en vente, leurs pâtés à la viande et les tartes au sucre.

Toutefois, compte tenu de la demande toujours grandissante et dans le but d'accommoder le plus grand nombre possible de visiteurs, les membres du Cercle ne prendront aucune réservation à l'avance, et une limite de quatre (4) pâtés et quatre (4) tartes par famille sera accordée.

Nous souhaitons ainsi recevoir un plus grand nombre de visiteurs pour le plus grand plaisir des exposants.

Merci de votre compréhension et bienvenue à toutes et à tous.

20 | Tout ce qu'il faut savoir 25 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépotoir ! Notre priorité:
• le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ÉLARGI À PARTIR
DU 7 AVRIL JUSQU'AU
29 NOVEMBRE 2025**

**Lundi au samedi
8 h à 16 h**

Fermé le 21 avril, 24 juin, 1^{er} juillet,
1^{er} septembre et du 20 décembre au
6 janvier inclusivement.

Horaires d'hiver à compter du
1^{er} décembre (lundi, vendredi et samedi
de 8 h à 15 h)

Consultez notre site web pour l'horaire
de réouverture en 2026.

• **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •

Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques
et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

151, 1^{er} rang Est

**OUVERT DU 5 MAI
AU 2 NOVEMBRE 2025**

**Lundi, vendredi, samedi
8 h à 16 h**

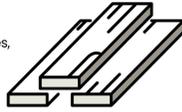
Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 1^{er} sept.

OBLIGATOIRE

**Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.**

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes,
portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les petits entrepreneurs en construction et rénovation)
et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre!
La facturation fonctionne au poids ou au volume. Seuls les volumes
assimilables sont acceptés.

Consultez le site web de Co-éco
pour les tarifs.



Récupération et vente de meubles,
petits objets et matériaux de construction usagés.
Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!



APPORTEZ
VOTRE PREUVE
DE RÉSIDENCE.

✓ **Matières acceptées SANS FRAIS**

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- Matériaux secs (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)

\$ **Matières acceptées AVEC FRAIS**

Pour connaître les frais applicables : www.co-eco.org

- Branches
- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou baignoires en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, prélatars
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable

✗ **Matières REFUSÉES**

- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

Appareils électroniques

Les écocentres de la MRC sont des points de dépôt officiels
du programme Recycler mes électroniques^{MC}.



Pour plus d'informations
co-eco.org
1 888 856-5552 - option 1
418 856-2628 - option 1

LOGEMENTS À LOUER POUR RETRAITÉS

Les Habitations Saint-Épiphanie
212, rue du Couvent

Belle résidence au cœur du village, près des services essentiels! **Nous avons présentement un beau loyer 3 ½ (disponible à partir du 1^{ER} septembre 2025) pour retraités autonomes.**

Services inclus:

- 2 délicieux repas par jour (dîner et souper)
- Entretien ménager et buanderie 1 fois/semaine
- Chauffé, éclairé et internet wifi compris
- Système d'appel à l'aide mobile et/ou fixe 24/24
- Activités de loisir
- Loyer subventionné pour personne à faible revenu.
- Subvention pour les 70 ans et plus.

Venez découvrir notre belle Résidence!!



Pour plus d'information, communiquez avec Annie Roy au 418-868-0300/581-337-9214.

BÉRUBÉ
 CHEVROLET • CADILLAC • BUICK • GMC

Tél: 418-862-6324 | Sans frais: 1 (800) 463-1297
 101, boulevard Cartier, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2N3

WWW.BERUBEGM.COM WWW.BERUBECADILLAC.COM

**Merci à tous nos
 commanditaires!**

**TRANSPORT
 YOLAND CÔTÉ & FILS** inc.
 TRANSPORT - EXCAVATION
 RBQ : 8310-7508-11

418 862-9091

248, rue Deschênes Est
 Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0
 Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

**LOCATION DE
 MACHINERIES LOURDES**

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

**Carrefour
 du camion R-D-L**

FREIGHTLINER WESTERN STAR

**SERVICE ET RÉPARATION
 POUR TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces WWW.FREIGHTLINERRDL.COM
 100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9
 1 800 392-3192 • 418 862-3192

**Bonne rentrée
 scolaire!**

BERNARD GÉNÉREUX
 DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
 KATASKOMIO—TEMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA

UNIPRIX

D. Rioux et K. Larochelle
 78, rue Principale, Saint-Antonin
 418 605-1545

familiprix

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0
 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0
 136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0
 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0

418 963-3306
 418 497-3925
 418 898-3111
 418 867-3569

Sam
 Service Agro Mécanique

CASE II
 AGRICULTURE

Qualité et service,
 depuis 1959!

205, Avenue du Parc
 Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
 Tél.: 418 492-5855
 Urgence : 418 551-6841

24, rue Principale Ouest
 Saint-Clément (Québec) GOL 2N0
 Tél.: 418 963-2177
 Urgence : 418 862-4972

saminc@samagri.ca
 serviceagromecanique.com

**Bienvenue à tous,
 depuis 1959 toute l'équipe de
 SAM est heureuse de vous servir.**



Céline Laliberté, présidente

optimiste.org

[cluboptimistesdestepiphane](https://www.facebook.com/cluboptimistesdestepiphane)

**Club Optimiste
de St-Épiphane**

club.optimiste.55706@gmail.com



Fabrication et Installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833

Fax: 418-862-0862

119, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

RBO: 8331-9483-16

CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca



Filiale du Groupe Filgo-Sonic

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200
Sans frais : 1 877 860-2442
Courriel : eboucher@propaneselect.ca

Éric Boucher
Représentant des ventes



**CERCLE DE FERMIERES
SAINT-ÉPIPHANE**

Yolaine Chouinard, prés
418-862-0356



**PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.**

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478

Fax: (418)497-2903

STIHL
Vente et services

Engagés, à vos côtés



Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes fiers d'être présents dans les moments qui comptent.

Enrichir la vie des personnes et des communautés : voilà la raison d'être que nous incarnons au quotidien.

Desjardins
Caisse de Viger et Villeray



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

**LIVRAISON
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

**LIVRAISON
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2025, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 13 janvier 2025
- Le lundi 10 février 2025
- Le lundi 10 mars 2025
- Le lundi 14 avril 2025
- Le lundi 12 mai 2025
- Le lundi 9 juin 2025
- Le lundi 14 juillet 2025
- Le lundi 11 août 2025
- Le lundi 8 septembre 2025
- Le jeudi 2 octobre 2025
- Le lundi 10 novembre 2025
- Le lundi 8 décembre 2025



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services?

Profitez du journal
L'ÉPIPHANOIS
pour informer la population.

Prochaine publication:
aux alentours du
15 décembre 2025

Vos messages doivent nous
parvenir avant le
10 décembre.



R.B.Q. 5665-7307-01

CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et
rénovation de bâtiment

208, rue Viger
Saint-Éphane QC G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
à Saint-Éphane



*Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!*

**Prix des terrains
plus qu'avantageux**



Maison funéraire
Marc-André Rioux Ltée

Nos valeurs:

Écoute • Dignité • Intégrité

418 862-2668

169, Lafontaine, Rivière-du-Loup G5R 3Z5

info@m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Poste vacant, conseiller siège 2	
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège	renayo8@hotmail.com

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Danielle Sévigny, Préposée administrative.....	862-0052 poste 201.....	commisadm@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Capitaine.....	862-0052 poste 410.....	incendie@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Cellulaire.....		418-551-1464
Geneviève Pigeon, Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Éric Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Laurie St-Gelais, Technicienne du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Fannie Rondou, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	frondou@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Place du 150e.....	862-0052 p. 490
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Courriel : biblio.epiphane@crsbp.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Diane Michaud, Stéphane Chagnon, Laurie St-Gelais et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!